



Procès-verbal

de la rencontre du conseil d'établissement de l'école Saint-Pierre
tenue le 31 mars 2021

Membre/ fonction	Présent	Absent
Parent / <i>président</i>	Denis Lussier	
Parent	Karine Alexis	
Parent	Christine Alarie	
Parent	Cynthia Desjardins	
Parent		Ariane Pepin
Parent	Karline Sarrazin	
Représentante enseignante		Anne-Marie Joly
Représentante enseignante	Josée Demers	
Représentante de la communauté	Sabrina Brisebois	
Représentante enseignante		Jessica Sabourin
Représentante du service de garde	Anabèle Alarie	
Représentante du soutien	Julie Thérien	
Représentante du soutien	Margaret Webster	
Substitut	Mélanie Richard	
Direction	Mme Pascale Danis	
Direction adjointe	Mme Isabelle Jacques	

1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 19h03

2. Parole au public

Aucun public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Alarie d'adopter la proposition d'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-STP-20-21-31

4. Approbation et suivi du procès-verbal du 27 janvier 2021

Il est proposé par Mme Thérien d'approuver le procès-verbal du 27 janvier 2021.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-STP-20-21-32

5. Formation obligatoire du conseil d'établissement par le ministre de l'Éducation

5.1 Capsules 5 à 7

Les membres écoutent les capsules 5 à 7 de la formation obligatoire du conseil d'établissement.



6. Informations

6.1 Suivi budgétaire 2020-2021

Mme Danis présente le suivi budgétaire 2020-2021.

6.2 Suivi plan de lutte

Mme Danis présente fait état des travaux du comité sur le plan de lutte.

6.3 Suivi projet éducatif

Mme Danis fait un suivi du projet éducatif

7. Approbations

7.1 Grille-matières

Mme Danis présente la grille-matières pour l'année 2021-2022.

Il est proposé par M. Lussier d'approuver la grille-matières 2021-2022.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-STP-20-21-33

7.2 Encadrement des frais aux parents

Mme Danis présente l'encadrement des frais aux parents.

Il est proposé par Mme Desjardins d'approuver l'encadrement des frais aux parents pour 2021-2022

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-STP-20-21-34

Il est proposé par Mme Demers d'approuver la mesure visant à favoriser l'accès à tout service, toute activité ou tour matériel pour lequel une contribution financière est approuvée pour 2021-2022

CÉ-STP-20-21-35

7.3 Places disponibles dans le transport

Mme Danis présente les critères de l'an dernier pour les places disponibles dans le transport. Cependant, elle explique que ces places pourraient ne pas être disponibles si les mesures sanitaires sont toujours en place.

Il est proposé par M. Lussier d'approuver les critères pour les places disponibles dans le transport.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-STP-20-21-36

7.4 Demande de fonds spéciaux

Suite à l'obtention du 10 000\$ de don, dont Mme Danis a parlé lors du dernier conseil d'établissement, le personnel de l'école souhaite faire l'achat de jeux éducatifs, de matériel de manipulation, de matériel EHDA.

Mme Danis demande aux membres leur accord et leur fera un compte-rendu lors du CÉ de juin.

Il est proposé par M. Lussier d'approuver les dépenses pour un maximum de 10 000\$

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-STP-20-21-37



8. Information

8.1 Président

M. Lussier explique les informations qu'il a obtenues en lien avec le nouveau panneau indicateur de vitesse sur la rue Saint-Pierre. Une discussion a lieu en lien avec certaines conduites dangereuses autour de l'école et le stationnement des employés. De l'information se trouvera dans le prochain Info-Parents.

8.2 Représentante au comité de parents

- Aucun point

8.3 Représentante de la communauté

Mme Brisebois d'Oméga annonce une dernière conférence avec Brigitte Racine sur l'effet des écrans auprès des jeunes.

8.4 Enseignants

Les enseignants sont en préparation des spectacles de cirque.

8.5 Personnel de soutien

Aucun point

8.6 Direction

Mme Danis parle de la semaine des TES et du personnel de soutien qui auront lieu dans les prochaines semaines.

Mme Danis informe le CÉ de la clientèle pour 2021-2022, soit 2 classes de préscolaire 4 ans, 3 classes de préscolaire 5 ans, 2 classes de 1^{re} année, 3 classes de 2^e année, 2 classes de 3^e année, 2 classes de 4^e année, 3 classes de 5^e année et 2 classes de 6^e année. Nous gardons nos trois classes d'adaptation scolaire soit 1 classe de trouble du comportement et 3 classes d'élèves ayant une déficience.

Enfin, Mme Danis nous informe de la nouvelle structure dans le local de psychomotricité.

8. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

9. Varia

10. Clôture de la séance

Mme Thérien propose que la séance soit levée, il est 20h40

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-STP-20-21-38

Denis Lussier, président

Pascale Danis, directrice